

DÉCEMBRE 2025

Contribution sur l'intergénérationnel dans la MEL



Conception et réalisation : Conseil de Développement, MEL
Crédits photographies : Photographes MEL
Impression : Imprimerie MEL



Remerciements

Pour ce travail d'une année, jalonné d'innombrables heures bénévoles, consacrées à auditionner, réfléchir, échanger, écrire, relire, nous tenons à remercier :

- les membres du groupe de travail pour leur patience, leur participation active et la richesse des échanges ;
- les personnes auditionnées, qui nous ont permis de mieux appréhender l'intergénérationnel dans sa diversité et d'approfondir un certain nombre d'enjeux clés ;
- l'équipe administrative d'appui pour son accompagnement tout au long de nos travaux.

Béatrice AUXENT, présidente
Nathalie BAUDEL, animatrice



Émeraude BENSAHNOUN, animatrice
Véronique LEROUX, animatrice





Sommaire



Introduction

Les enjeux d'une métropole intergénérationnelle

La cohabitation intergénérationnelle

La solidarité intergénérationnelle

La cohésion intergénérationnelle

La transmission intergénérationnelle

La commune intergénérationnelle

Recommandations

Conclusion

Annexes



Introduction

En 2019, puis en 2024, le Conseil de Développement de la MEL a travaillé respectivement sur le vivre-ensemble et la jeunesse. Dans la continuité de ces travaux, il a décidé en septembre 2024 de créer un nouveau groupe de travail sur le sujet de l'intergénérationnel, notamment face à la perspective annoncée du vieillissement de la démographie partout en France.

D'après les projections de l'Insee à l'horizon 2050, plus du tiers de la population française aura plus de 60 ans – contre 1 sur 5 en 2000. Le territoire de la MEL, pourtant l'un des plus jeunes en France, n'échappera pas à cette évolution[1]. Le nombre d'habitants de 65 ans et plus y augmenterait de 36% entre 2013 (150 000 individus, soit 13,2% de la population du territoire) et 2030 (200 000, soit 16,7%). Ce phénomène s'explique notamment par la diminution de la natalité et l'allongement de l'espérance de vie. Ainsi, 5 générations peuvent désormais coexister au sein d'une même famille.

Mais que désigne-t-on exactement par le terme « génération » ? En France, on entend parler par exemple de la génération des baby-boomers, celle des milléniaux, des générations X, Y, Z, Alpha et depuis peu Béta... Témoins et symboles des évolutions technologiques majeures de leurs époques, ces générations, qui courent chacune sur une quinzaine d'années, seraient caractérisées par des modes de vie, des aspirations et des façons de penser différentes[2]. Toutefois, ces générations peuvent être aussi confrontées à des problématiques et des enjeux communs.

Alors, comment renforcer les liens intergénérationnels pour mieux vivre ensemble ? Comment dévoiler des espaces d'intérêt commun entre les générations ? Comment favoriser le faire-ensemble entre toutes les générations sur le territoire métropolitain ?

[1] [Les seniors au sein de la Métropole européenne de Lille en 2030 : des enjeux importants en termes de logements](#), Insee Analyses Hauts-de-France n°59, septembre 2017.

[2] « [Génération Béta : X, Y, Z, Alpha, mais qui décide de quand démarre une nouvelle génération ?](#) », article de La Voix du Nord, 7 janvier 2025.



Carole GADET définit l'intergénération comme étant « l'ensemble des échanges qui ont lieu, de manière spontanée ou plus formelle, entre plusieurs générations, de manière à ce que chacune puisse y trouver son intérêt »[3]. L'intergénérationnel apparaît donc comme un défi d'ampleur pour les territoires. C'est une thématique transversale aux politiques publiques, avec des défis à relever en termes de logement, de mobilités, d'aménagement du territoire, de solidarité et de cohésion sociale...

Le groupe de travail, composé d'une vingtaine de membres et animé par Nathalie BAUDEL, Émeraude BENSAHNOUN et Véronique LEROUX, a ainsi défini plusieurs axes de réflexion, en s'appuyant sur des recherches documentaires et conférences, des auditions d'acteurs à la MEL et des visites de terrain :

- Comment favoriser la cohabitation intergénérationnelle ?
- Comment développer la solidarité intergénérationnelle, et plus largement, consolider la cohésion sociale entre générations ?
- Comment renforcer la transmission de savoirs et le partage d'expérience entre les générations ?
- Comment repenser l'espace public pour favoriser la rencontre entre les générations, concrétiser l'idée d'une commune intergénérationnelle ?

Le groupe de travail a rencontré la difficulté, non seulement de tenir compte de toutes les générations - du fait du manque de représentation des jeunes au sein même du groupe - mais aussi du foisonnement d'initiatives sur le territoire. Il a également volontairement choisi de ne pas traiter, de manière approfondie, l'intergénérationnel dans le monde du travail.

La contribution reviendra d'abord sur les principaux enjeux, pour ensuite proposer quelques recommandations formulées pour améliorer la place de l'intergénérationnel dans la MEL et dans les politiques publiques métropolitaines, mais aussi communales et départementales.

[3] L'intergénérationnel, une chance pour l'avenir !, Carole GADET, 2023.





Les enjeux d'une métropole intergénérationnelle

Pour comprendre comment le sujet de l'intergénérationnel est appréhendé jusqu'à maintenant sur le territoire de la MEL, le groupe de travail a procédé à plusieurs auditions d'acteurs socio-professionnels. Ces rencontres ont permis de mettre au jour les problématiques locales, ainsi que les actions qui sont déjà à l'œuvre pour y répondre.

La cohabitation intergénérationnelle

La cohabitation intergénérationnelle solidaire (CIS)

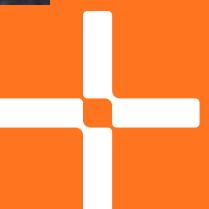
En France, la cohabitation intergénérationnelle solidaire (CIS) est développée depuis 2004 et encadrée par la loi ELAN (Évolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique) du 23 novembre 2018. La CIS est un dispositif qui permet à des seniors de plus de 60 ans de louer ou de sous-louer une partie de leur logement à des jeunes de moins de 30 ans. La seule condition est de pouvoir offrir une chambre meublée : tous les propriétaires et les locataires (y compris ceux du parc social) peuvent donc le faire - le bailleur doit simplement en être informé. Dans le cadre de son PLH3 2022-28 (programme local de l'habitat), la CIS fait partie des dispositifs visés par la MEL dans l'orientation 5

« Promouvoir une métropole solidaire qui accompagne les parcours résidentiels des habitants vulnérables ou aux besoins spécifiques » et à travers son soutien aux associations [Générations & Cultures](#) et [Ensemble2générations](#).

Au-delà de l'intérêt intergénérationnel, l'objectif de la CIS est double pour les parties prenantes : pour le jeune hébergé, il s'agit d'occuper une chambre meublée à un tarif abordable - alors qu'il leur est de plus en plus difficile de trouver un logement, à Lille par exemple (cf. la contribution de 2024 du Conseil de Développement sur la Jeunesse[4]) ; pour le senior hébergeur, obtenir un complément de revenus, réinvestir un logement sous-occupé (généralement après le départ des

[4] « Soyons ambitieux pour les jeunes de la MEL », contribution du Conseil de Développement de la MEL, mars 2024.





enfants) et disposer d'une présence rassurante venant rompre la solitude. Parmi les jeunes hébergés, il y a aussi beaucoup d'étudiants étrangers qui désirent ne pas être seuls pendant leurs années d'études en France.

Cohabilis est le 1^{er} réseau national de la CIS en France, avec 60 structures partenaires. Parmi elles, l'association Générations & Cultures porte le dispositif « Un toit à partager ». En plus de la mise en relation entre hébergeur et hébergé, l'association Générations et Cultures assure le suivi régulier de la cohabitation et réalise plusieurs temps d'animations et de rencontres entre hébergeurs et hébergés, qui leur permettent de partager leurs expériences. Il s'agit de « cohabiter », et non pas simplement de « partager un logement ».

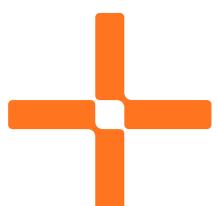
Cet accompagnement de l'association représente souvent un levier décisif aux yeux des seniors. En effet, de manière générale, les freins à la CIS sont davantage éprouvés du côté des hébergeurs : différence culturelle (dans la situation d'hébergement de jeunes étrangers), clichés, stéréotypes liés à l'âge, difficulté pour partager le logement (notamment dans les appartements), exigences (« je préfère un garçon ou une fille »), résistance de l'entourage, etc. Au final, Générations & Cultures reçoit plus

de demandes de logement par des jeunes que d'offres de chambre meublée par des seniors. Un enjeu fort réside donc dans la communication du dispositif de la CIS, notamment pour attirer de nouveaux hébergeurs. Un réseau d'ambassadeurs existe, et un travail est déjà fait auprès de Cohabilis, de la MEL, des CCAS et des bailleurs sociaux ; mais tout cela nécessite d'être renforcé. Sur le territoire de la MEL, l'offre de logements existante est plutôt concentrée en milieu urbain.

Au-delà des bienfaits déjà évoqués, l'intérêt que peuvent avoir les territoires à développer la CIS sont nombreux. Dans une certaine mesure, la cohabitation, et la stimulation cognitive qu'elle induit, peuvent permettre à de nombreux seniors attachés à leur habitation d'y rester.

L'habitat participatif : construire et vivre ensemble

Le concept d'« habitat participatif » est défini et régi depuis 2014 par la loi ALUR (pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové). Dans ce modèle, chacun occupe son propre logement, mais tout le monde est amené à se rencontrer dans des lieux partagés.. Dans le quartier Bois-Blancs à Lille,



l'habitat participatif « [Les Voisins Et Caetera](#) » (8 appartements) est sorti de terre en 2017. Sa création a été rendue possible grâce à un appel à projets lancé en 2011 par la commune, qui avait réservé 3 terrains spécifiquement pour développer ce type d'habitat. Les résidents propriétaires ont veillé à garder une composition multi-générationnelle entre eux, avec des jeunes, des familles et des seniors. Le fait qu'il y ait au sein de la résidence 1 appartement en location favorise par ailleurs l'arrivée de jeunes personnes.

Dans le bâtiment, les espaces collectifs sont une chambre d'ami, une salle commune, un garage et une buanderie. Il s'agit d'un mode d'habitat qui favorise l'entraide : des temps de convivialité sont régulièrement organisés et les personnes seules se sentent moins isolées. La solidarité intergénérationnelle permet de retarder la perte d'autonomie des seniors. De plus, l'habitat s'ouvre sur le quartier en accueillant fréquemment des activités associatives dans la salle commune. Nécessairement, l'animation de la communauté demande du temps et de la volonté de la part des résidents.

À signaler que la concrétisation de ce type d'habitat, entre le lancement de l'appel à projets, le suivi des travaux et la

remise des clés, prend beaucoup de temps. Entre ces étapes, il y a aussi eu de nombreuses réunions entre les résidents, avec l'architecte pour la conception des lieux, mais aussi avec le bailleur pour le volet financier - lequel s'est porté garant puisque les banques prêtent encore difficilement pour ce type de projet... L'une des résidentes, à l'initiative de la démarche, a par exemple attendu 6 ans avant d'emménager. Force est de constater que le système juridique et financier n'est pas encore totalement adapté à ce mode d'habitat.

Conduire un projet d'habitat participatif requiert donc une certaine expertise et patience, qui freinent probablement les possibilités pour tout le monde de s'y lancer. À Villeneuve-d'Ascq, l'habitat participatif « [ToitMoiNous](#) » a été accompagné par un bailleur social. Ainsi, la mixité intergénérationnelle se double d'une mixité sociale : 1 logement sur 3 relève du parc social. Pour le reste, le fonctionnement est le même, avec des espaces et des activités partagés.

L'habitat inclusif : vivre ensemble avec des besoins spécifiques

D'après l'Insee[5], 1 ménage sur 4 en France vit dans un logement

[5] « [Un quart des ménages vivent dans un logement largement sous-occupé, établit l'Insee](#) », article de Localtis, 9 juillet 2025.



« largement sous-occupé », c'est-à-dire avec au moins 3 pièces de plus que nécessaire. Avec le vieillissement de la population, c'est une tendance qui s'accélère ; surtout dans la région Hauts-de-France où la sous-occupation des logements est en moyenne plus importante que dans l'ensemble du pays. Or, les habitants de ces résidences principales en partie vides sont majoritairement des personnes âgées de plus de 60 ans - souvent, leurs logements deviennent trop grands après le départ des enfants du domicile familial. Au sein de la MEL[6], cette sous-occupation est davantage rencontrée dans les territoires ruraux, où les seniors sont surreprésentés et où ils occupent plus souvent des maisons.

Or, d'après un rapport prospectif du Haut-Commissariat au plan et du think tank Matières grises[7], « les personnes âgées de demain seront plus enclines à quitter leur domicile historique pour se réinventer un "chez soi", plus adapté, plus sécurisé et plus pratique au sein d'un habitat "alternatif" ». On parle aussi d'« habitat inclusif ». Si l'appellation peut varier, l'idée générale est d'offrir un compromis entre la vie à domicile isolée et la vie collective en établissement : soit

[6] Les seniors au sein de la Métropole européenne de Lille en 2030 : des enjeux importants en termes de logements, op. cit., septembre 2017.

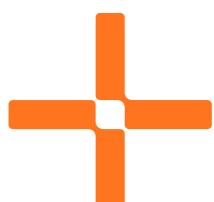
[7] « [Quand les baby-boomers auront 85 ans : projections pour une offre d'habitat adapté à l'horizon 2030-2050](#) », article du think tank Matières Grises, février 2023.

offrir aux seniors (et aux personnes handicapées) une solution de logement autonome en location, avec en complément des moments collectifs partagés avec les autres résidents.

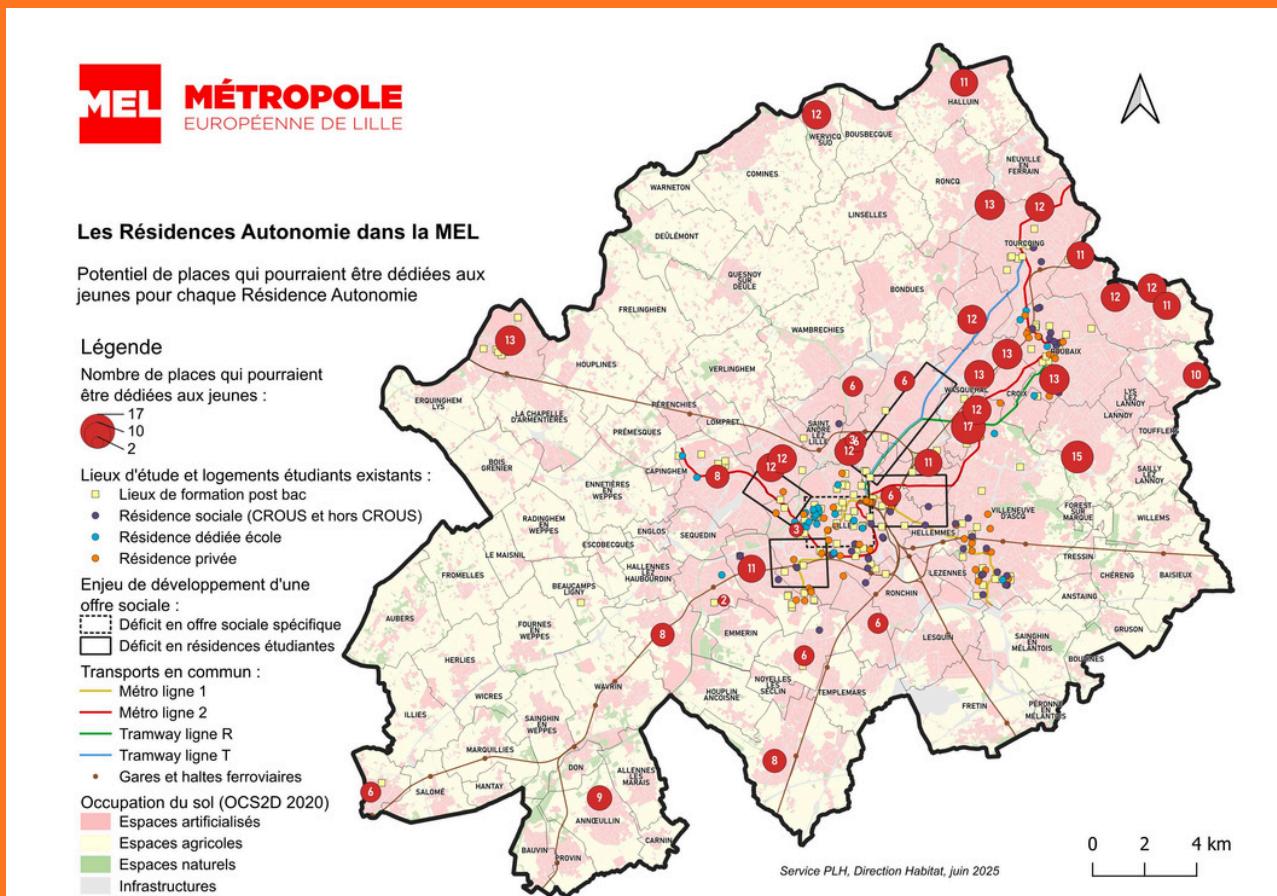
[Béguinage & Compagnie](#) a pour mission principale justement d'accompagner les collectivités et les bailleurs sociaux dans la construction de ce type d'habitat : les projets sont réfléchis en ateliers, avec les futurs résidents.

Cette offre alternative est intéressante pour les personnes âgées, notamment celles qui se retrouvent seules (après décès du conjoint et/ou départ des enfants). En effet, le maintien à domicile peut aussi se révéler être contre-bénéfique s'il conduit à de l'isolement. Pour les communes, en plus d'offrir potentiellement de nouveaux logements sociaux, l'intérêt est aussi de libérer des logements sous-occupés, qui pourront accueillir des jeunes familles et relancer le parcours résidentiel pour tous - alors que dans le même temps, la baisse continue de la taille moyenne des ménages accentue la demande de logement[8]. Cette politique peut s'inscrire en complémentarité avec celle de la MEL, qui soutient le développement de logements

[8] « [38 millions de ménages, 30 millions de ménages à loger : pourquoi ça bloque ?](#) », article du Cercle des économistes, avril 2024.



À partir de 2026, l'expérimentation « Un toit parmi les âges » est prévue pour être renforcée et déployée à plus grande échelle, auprès des 37 résidences autonomie du territoire métropolitain, sous le nom « InterGénératioMEL ».



abordables et adaptés spécifiquement pour les seniors dans le cadre du programme OCTAVE.

Dans la formule proposée par Béguinage & Compagnie, l'intergénérationnel n'est pas obligatoire : pour que cela fonctionne, cela doit émaner des habitants. Or, cela n'est pas toujours le cas : les nuisances créées par une cour d'école installée à proximité ou par la cohabitation avec des familles nombreuses ne sont pas souhaitées par tous les seniors.

Les autres modes de cohabitation intergénérationnelle

D'autres projets sont également soutenus par la MEL ; en particulier, un autre dispositif porté par Générations & Cultures : « [Un toit parmi les âges](#) ». Le concept est d'accueillir des étudiants ou des jeunes travailleurs dans les résidences autonomie seniors, là où des logements meublés restent vacants (dans la limite prévue par la loi de 15% de la capacité autorisée), pour un loyer raisonnable (250€). En contrepartie, les jeunes accueillis doivent s'engager à consacrer 15 à 30h/mois à l'animation de la résidence (ateliers, sorties...). Ainsi, 21 jeunes sont actuellement hébergés dans

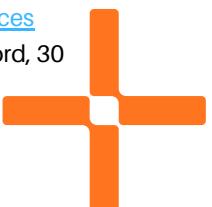
12 résidences différentes sur le territoire de la MEL. À partir de 2026, cette expérimentation est prévue pour être renforcée et déployée à plus grande échelle, auprès des 37 résidences autonomie du territoire métropolitain, sous le nom « InterGénératioMEL ».

Sur un principe similaire, les [Kaps \(colocations à projets solidaires\)](#) créées par l'[Afev](#) à Lille, Roubaix et Villeneuve-d'Ascq, proposent à des jeunes de moins de 30 ans de vivre dans une colocation à loyer modéré contre une implication dans la vie associative du quartier, à travers du mentorat par exemple. D'autres projets d'habitat, ayant vocation à mélanger les générations, existent ou sont sur le point de voir le jour sur le territoire de la MEL – *liste non exhaustive* :

- à Loos[9], une résidence autonomie va être réhabilitée pour aussi accueillir des familles ;
- à Herlies[10], un projet de résidence services intergénérationnelle est géré par l'association [Marianne Solidarités](#), avec « 52 logements collectifs destinés à des familles monoparentales, à des personnes en situation de handicap, à des seniors, à des jeunes ménages et à des familles classiques. » ;

[9] « [Toujours des seniors et bientôt des familles à La Marlière](#) », article de La Voix du Nord, 10 juillet 2025.

[10] « [L'EHPAD va devenir une résidence services intergénérationnelle](#) », article de La Voix du Nord, 30 janvier 2025.



- à Villeneuve-d'Ascq[11], un ancien groupe scolaire va être transformé par LMH (Lille Métropole Habitat) en un habitat autonome intergénérationnel, avec plusieurs logements destinés à des seniors et à des étudiants ;
- à Neuville-en-Ferrain[12], une ancienne ferme va être réhabilitée pour accueillir des logements individuels destinés à des seniors, ainsi que 10 logements collectifs réservés à un public atteint de troubles du spectre autistique. Des espaces partagés entre ces deux publics sont prévus.

Enfin, le Département du Nord gère l'accueil familial, soit une solution d'hébergement chez un accueillant familial agréé et rémunéré pour des personnes âgées ou handicapées qui ne peuvent ou ne veulent plus vivre chez elles, momentanément ou définitivement. Cette solution reste marginale : elle concerne 207 seniors en 2022 sur l'ensemble du département. Ailleurs en France, des initiatives privées ont émergé pour développer ce type de cohabitation intergénérationnelle, comme la plateforme [MonSenior](#) dans la région lyonnaise.



[11] « [A quoi va ressembler le projet de logements pour ainés au Breucq](#) », article de La Voix du Nord, 30 avril 2025.

[12] « [La ferme Phalempin fidèle aux volontés de « tante Germaine »](#) », article de La Voix du Nord, 27 juin 2025.



La solidarité intergénérationnelle

D'après le dernier baromètre de l'isolement 2025 des Petits Frères des Pauvres[13], 750 000 seniors seraient désormais en situation de « mort sociale », c'est-à-dire qu'ils ne rencontrent jamais, ou quasiment jamais, personne : ni famille, ni amis, ni d'autres personnes. Cette solitude extrême, socialement différenciée (selon les revenus, l'accès à internet, l'autonomie, etc.), connaît une montée exponentielle inquiétante ces dernières années (150% en 8 ans).

Or, l'isolement social est surreprésenté à la fois chez les seniors et chez les jeunes[14]. Après la crise sanitaire de 2020, ces deux générations sont confrontées à une diminution de leurs relations sociales. Surtout, en dehors du cadre familial, il n'existe ni lien, ni espace de rencontres entre ces générations.

Au titre de sa politique Jeunesse, la MEL soutient l'association [Unis-Cité](#), qui déploie le volontariat en service civique sur le territoire, comprenant notamment depuis 2022 le [Service Civique Solidarité Seniors \(SC2S\)](#). L'objectif principal du SC2S est de rompre l'isolement des personnes âgées. Pour ce faire, des jeunes sont recrutés en service civique afin d'assurer une mission temporaire à destination de ce public : visites à domicile, animations d'ateliers collectifs (cuisine, numérique...), organisation de sorties extérieures (visites culturelles, promenades...).

Les jeunes ont un profil varié : ils peuvent être en situation de décrochage scolaire, être des étudiants en année de césure... Sur les 92 volontaires en service civique de l'antenne Unis-Cité de Lille au total, 16 sont missionnés spécifiquement sur le

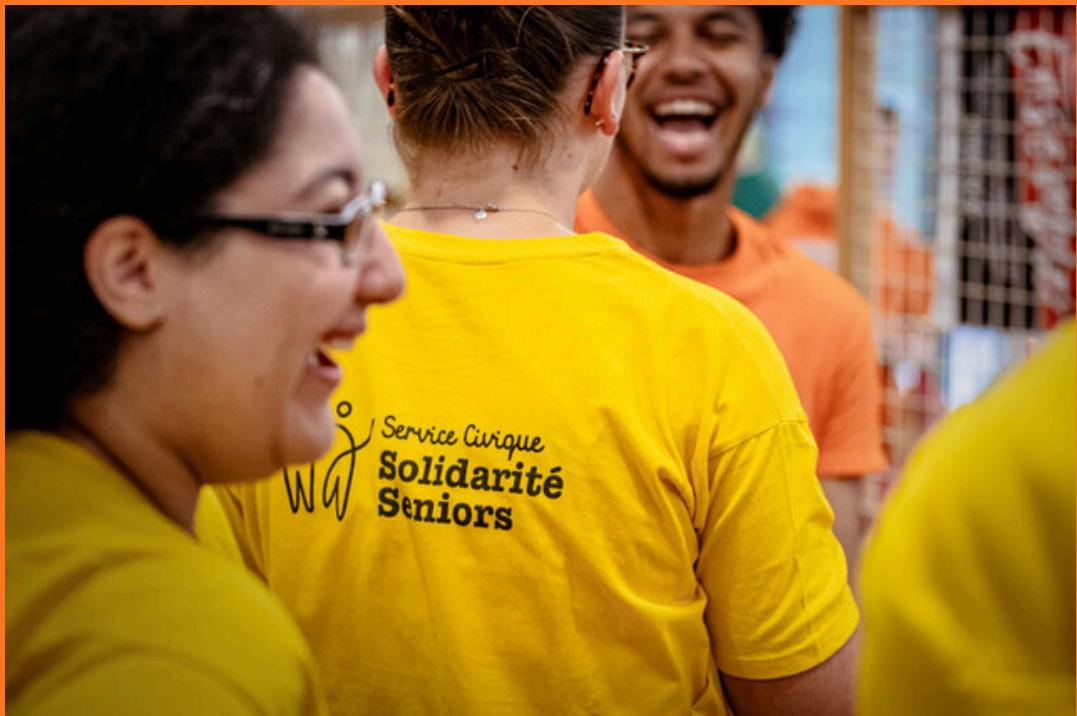
SC2S. En plus de la formation générale dispensée à tous les jeunes en service civique, les jeunes du SC2S suivent un mois de formation pour l'accompagnement aux personnes âgées. Ils interviennent ensuite en EHPAD, en résidence autonomie, ou directement au domicile des seniors isolés. Leur mission est réalisée sur un temps limité, durant l'année scolaire (entre novembre et juin).

Pour aller à la rencontre des seniors isolés, les jeunes d'Unis-Cité peuvent notamment s'appuyer sur le dispositif [Réseau de confiance](#), créé par la mutuelle Malakoff Humanis. Réseau de confiance est une plateforme numérique qui répertorie 350 seniors identifiés comme « isolés », c'est-à-dire vivant seul à leur domicile et n'ayant pas de relations familiales ou amicales. La détection de

[13] « [750.000 personnes âgées en situation de « mort sociale »](#) », article de Localtis, octobre 2025.

[14] [Journée européenne de la Solidarité Intergénérationnelle](#), article de Capregis, avril 2024.





ces personnes isolées se fait en lien avec d'autres partenaires (bailleurs, CCAS, associations...). S'agissant de la méthode, un courrier les prévient de la visite prochaine d'un jeune en service civique pour expliquer la démarche et elles ont alors tout à fait le droit de refuser d'entrer dans le programme. Pour les personnes qui acceptent, elles sont alors accompagnées pendant 6 mois par les jeunes d'Unis-Cité, avec des activités individuelles ou collectives pour sortir de l'isolement. Le dispositif Réseau de confiance n'a donc pas vocation à fournir un accompagnement pérenne - à ce titre, il ne réalise pas de suivi ; le relais peut ensuite être opéré par le CCAS pour maintenir la dynamique.

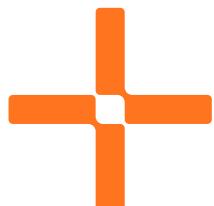
Le SC2S produit des résultats remarquables auprès des seniors accompagnés[15], notamment sur la réduction de l'isolement social et la prévention de la perte d'autonomie, ainsi que sur la question du lien intergénérationnel. D'un côté, les seniors ont une vision plus positive de la jeunesse ; de l'autre, les jeunes changent leur regard sur les personnes âgées et deviennent plus attentifs aux enjeux du vieillissement. Surtout, ils acquièrent des compétences et des savoirs grâce à l'accompagnement des seniors.

Malgré tout, certains problèmes freinent l'efficacité du dispositif :

- L'indemnité basse du service civique (620€ nets/mois), qui peut inciter les jeunes à abandonner leur mission en privilégiant une autre opportunité sur le marché du travail ;
- La détection des personnes isolées, qui reste imparfaite : quid des personnes qui passent sous les radars ou qui refusent l'accompagnement ;
- La concentration de l'action en milieu urbain (contrainte par les déplacements uniquement en transports en commun des services civiques), alors que les problèmes existent aussi en milieu rural.

Une autre association importante qui lutte contre l'isolement et la solitude des personnes âgées est les [Petits Frères des Pauvres](#). Ici, les personnes de plus de 50 ans, isolées et souffrant de pauvreté (qu'elle soit monétaire, relationnelle ou autre) sont accompagnées par un bénévole, à raison d'1 heure par semaine à minima pour des visites à domicile, sorties... La mise en relation se fait à la demande de la personne elle-même (ou de sa famille), par l'intermédiaire des CCAS ou, le cas échéant des tuteurs ou curateurs.

[15] Synthèse de l'évaluation d'impact du service civique Solidarité Seniors - 2023-2024, AND-SC2S (Association nationale pour le déploiement du Service Civique Solidarité Seniors).





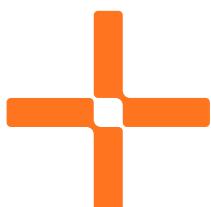
Si les Petits Frères des Pauvres font appel régulièrement à des jeunes en service civique pour de l'accompagnement individuel, la dimension intergénérationnelle se retrouve aussi dans l'action de l'association avec les binômes constitués : certains seniors accompagnés vont préférer la compagnie de bénévoles du même âge qu'eux ; d'autres, au contraire, de personnes plus jeunes. En termes d'âges, le profil des bénévoles est assez diversifié.

L'association pilote par ailleurs un programme éducatif, nommé « [Générations Liens](#) », destiné à sensibiliser les classes de 5^{ème} au vieillissement et à lutter contre l'âgisme, en évoquant les stéréotypes liés à l'âge par des jeux ou des animations. Dans le Cambrésis, la [Baraque à Frat'](#) anime des ateliers collectifs (lotos, goûters, jeux...) dans les villages isolés, où il n'y a plus de club des aînés actif.

Globalement, c'est l'association [Monalisa](#), dont font partie les Petits Frères des Pauvres, qui met en réseau les différentes organisations qui agissent contre l'isolement des personnes âgées (professionnels, bénévoles, communes, bailleurs...). Les projets locaux portés par les différents collectifs Monalisa sont adaptés aux problématiques spécifiques

de chaque territoire. Compétents sur l'action sociale, les départements occupent un rôle important dans le financement et la gouvernance de l'association.

Le Département du Nord pilote justement plusieurs dispositifs liés à l'intergénérationnel. Parmi eux, la [Bourse Jeune Adulte Volontaire](#) : le concept est d'attribuer une bourse de 500€ à des jeunes volontaires qui s'engagent pour réaliser 50h d'interventions auprès des aînés (visites à domicile, ateliers bien-être ou numériques...). Au préalable, les communes partenaires du dispositif doivent être signataires de la « Convention de partenariat pour lutter contre l'isolement des aînés & des plus fragiles en situation de handicap ». À l'origine, cette convention a été mise en place dans le contexte de la canicule de 2003 et la volonté du Département d'accompagner les communes dans la création des registres communaux de personnes vulnérables. Tenir ce registre est une obligation exigée aux communes, très souvent déléguée aux CCAS, qui manquent parfois de ressources pour mettre à jour les données. Ce registre peut servir à la mission de détection des collectifs Monalisa – et réciproquement –, même si la vulnérabilité n'implique pas forcément une situation d'isolement.



Parmi les 95 communes de la MEL, 70 sont signataires de la convention du Département. Par ailleurs, seule la ville de Lambersart s'est engagée depuis 2024 sur la Bourse Jeune Adulte Volontaire.



La cohésion intergénérationnelle : faire ensemble

Au-delà de la dimension solidaire qui peut parfois intervenir, il est intéressant de constater que les échanges intergénérationnels stimulent la mémoire des seniors et renforcent leurs capacités cognitives, contribuant in fine à retarder leur perte d'autonomie[16]. D'après les recherches de Carole Gadet, « il est démontré que les seniors qui bénéficient d'interactions intergénérationnelles régulières sont plus épanouis dans leur vie de tous les jours mais aussi plus optimistes pour l'avenir. Corrélativement, leur estime de soi est améliorée et leur sentiment de tristesse diminue »[17].

[16] Impact des ateliers culturels et intergénérationnels sur la santé des ainés et le coût de la prise en charge de leur dépendance, Tous en Tandem & SCOR, Livre blanc 2021.

[17] L'intergénérationnel, une chance pour l'avenir I, Carole GADET, 2023.



Ainsi, l'intergénérationnel peut aussi se vivre dans la convivialité, de manière ludique, comme le fait au quotidien l'association [Silver Geek](#). Son action principale est de proposer aux seniors (en EHPAD, en résidence autonomie, ou via les centres sociaux, les CCAS...) des ateliers numériques, avec des jeux vidéo ou des tablettes, en faisant intervenir des jeunes en service civique. Les jeux vidéo utilisés, qui peuvent être physiques (ex : bowling, danse) ou non, contribuent à prévenir la perte d'autonomie, en procurant plusieurs bienfaits sur les fonctions cognitives et physiques des seniors. L'appropriation des tablettes numériques peut permettre aux seniors de renouer des liens avec leurs proches, éloignés géographiquement.

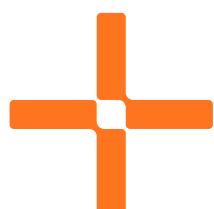
Silver Geek organise chaque année le [Trophée des Seniors](#), qui voit s'affronter sur un jeu vidéo de bowling les meilleurs binômes intergénérationnels (1 senior est coaché par 1 jeune). Les finales régionales et nationale, qui prennent place dans des forums ou conventions sur la culture geek, attirent un public varié et nombreux. À chaque fois, c'est devant plusieurs dizaines de supporters que ces compétitions se déroulent ! L'action de l'association participe donc fortement à lutter contre l'âgisme et à faire évoluer les représentations d'une génération sur l'autre.

Toujours sur le principe du jeu, la start-up [Inter'lude](#), composée d'étudiants en école de commerce à Marcq-en-Barœul, commercialise depuis peu le jeu de société « Raconte-moi »[18]. Le but du jeu est de rapprocher toutes les générations autour d'un moment ludique et de récits intimes (ex : raconter ses souvenirs, ses bêtises...).

L'association [Ce qui compte vraiment](#), à travers leur projet « [Chaque Histoire Compte Vraiment](#) » prend l'objet du récit de vie comme activité intergénérationnelle. Pendant plusieurs mois, des lycéens volontaires rendent visite à des seniors en EHPAD ou en résidence autonomie pour les écouter et écrire avec eux leur récit de vie. À la fin de l'année scolaire, le livre est édité par l'association. Du point de vue des jeunes participants, il s'agit d'une expérience intéressante à valoriser plus tard dans leur parcours d'orientation, et qui contribue à changer leur regard sur le vieillissement.

À Tourcoing, la [crèche intergénérationnelle Rigolo Comme La Vie](#) est intégrée au sein de l'EHPAD de la résidence Les Orchidées. Chaque semaine, une rencontre ou un atelier est

[18] « « [Pas qu'un simple jeu](#) » : la start-up [Inter'lude lance son jeu de société, Raconte-moi](#) », article de La Voix du Nord, 5 juin 2025.



organisé, soit à la crèche, soit à l'EHPAD, selon l'animation (lecture, cuisine, jardinage...). Dès leurs premiers mois, les enfants sont ainsi habitués à croiser des visages âgés – notamment ceux qui n'ont pas de grands-parents vivant à proximité. La crèche et l'EHPAD fonctionnent comme 2 espaces distincts et cloisonnés, avec un lieu central (le jardin de l'EHPAD) qui peut être partagé à certaines occasions. Par conséquent, les nuisances que peut générer chacun des 2 publics ne sont pas imposées à l'autre ; et la participation des seniors aux ateliers intergénérationnels se fait uniquement sur la base du volontariat.

À Baisieux[19], un relais petite enfance, qui accueille les familles de jeunes enfants, a été aménagé dans un béguinage. Des ateliers intergénérationnels (jardinage, gym adaptée...) y sont régulièrement menés.

Pour mettre en lumière ces différentes initiatives, le Département du Nord lance chaque année un appel à concours, dans le cadre de l'organisation de la [Semaine Bleue](#). Cet événement est en fait la semaine nationale des retraités et personnes âgées, au cours de laquelle ont lieu plusieurs manifestations locales. En 2024, plusieurs projets intergénérationnels ont été

récompensés. L'édition 2025, intitulée « Vieillir : une force à partager », laisse présager la valorisation d'autres actions intergénérationnelles.

L'action du Département se décline aussi à travers l'appel à projets [Phosphor'âge](#), qui vise à soutenir des actions collectives prévenant la perte d'autonomie des seniors et luttant contre leur isolement. Dans le cadre de ce dispositif, plusieurs projets intergénérationnels ont déjà été financés.



[19] « [Le nouveau Relais petite enfance aménagé dans le béguinage](#) », article de La Voix du Nord, 18 juin 2025.



La transmission intergénérationnelle

Dans ces espaces de cohabitation intergénérationnelle peuvent se transmettre des savoirs, des compétences, des récits de vie. C'est précisément l'objectif que se sont fixés certains acteurs qui travaillent sur le sujet de la transmission intergénérationnelle.

Cette transmission intergénérationnelle peut se produire tout d'abord dans les lieux d'apprentissage, notamment les écoles. Par exemple, au Québec[20], une « charte intergénérationnelle » a été votée. Son premier principe énonce que l'intergénérationnel constitue une notion liée à l'éducation.

En France, la loi du 8 juillet 2013 de la refondation de l'école de la République, stipule que l'action éducative doit contribuer à sensibiliser les élèves à la solidarité intergénérationnelle. De même, la loi du 28 décembre 2015, relative à l'adaptation de la société au vieillissement, précise que l'engagement des élèves dans des projets éducatifs, visant à favoriser la réussite éducative et les apprentissages, pourra notamment concerter des projets avec des personnes âgées. Il est alors envisageable de mettre en place différentes activités intergénérationnelles dans les établissements scolaires : théâtre, aide aux devoirs, découverte des métiers...

Alors que des articles de presse font état de conflits de générations et

[20] L'intergénérationnel, une chance pour l'avenir !, Carole GADET, 2023.

d'aspirations différentes selon les âges[21, 22], il existe plusieurs dispositifs qui font le lien intergénérationnel dans le cadre professionnel. On pense spontanément aux nombreuses associations qui sont positionnées sur le sujet du mentorat de jeunes étudiants ou diplômés par des personnes expérimentées. Dans sa contribution « Soyons ambitieux pour les jeunes de la MEL » (mars 2024), le Conseil de Développement avait déjà eu l'occasion de souligner l'importance du mentorat dans le parcours des jeunes, notamment dans le cadre de la politique de la ville. Sur les 133 dispositifs soutenus par la MEL au titre de la politique de la ville, 6 représentent des subventions à des associations de mentorat : l'Afev, [Proxité](#), [Télémaque](#), [Article 1](#), [le programme Emergence d'Aréli](#), et [LA CLÉ](#).

Le dispositif [Squad Emploi](#) du réseau Alliances propose ainsi à de jeunes

[21] « [Jeunes au travail, le malentendu des générations](#) », article du Monde, 18 septembre 2024.

[22] « [Pas tous les jours facile de faire équipe avec quatre générations !](#) », article des Echos, 20 octobre 2025.

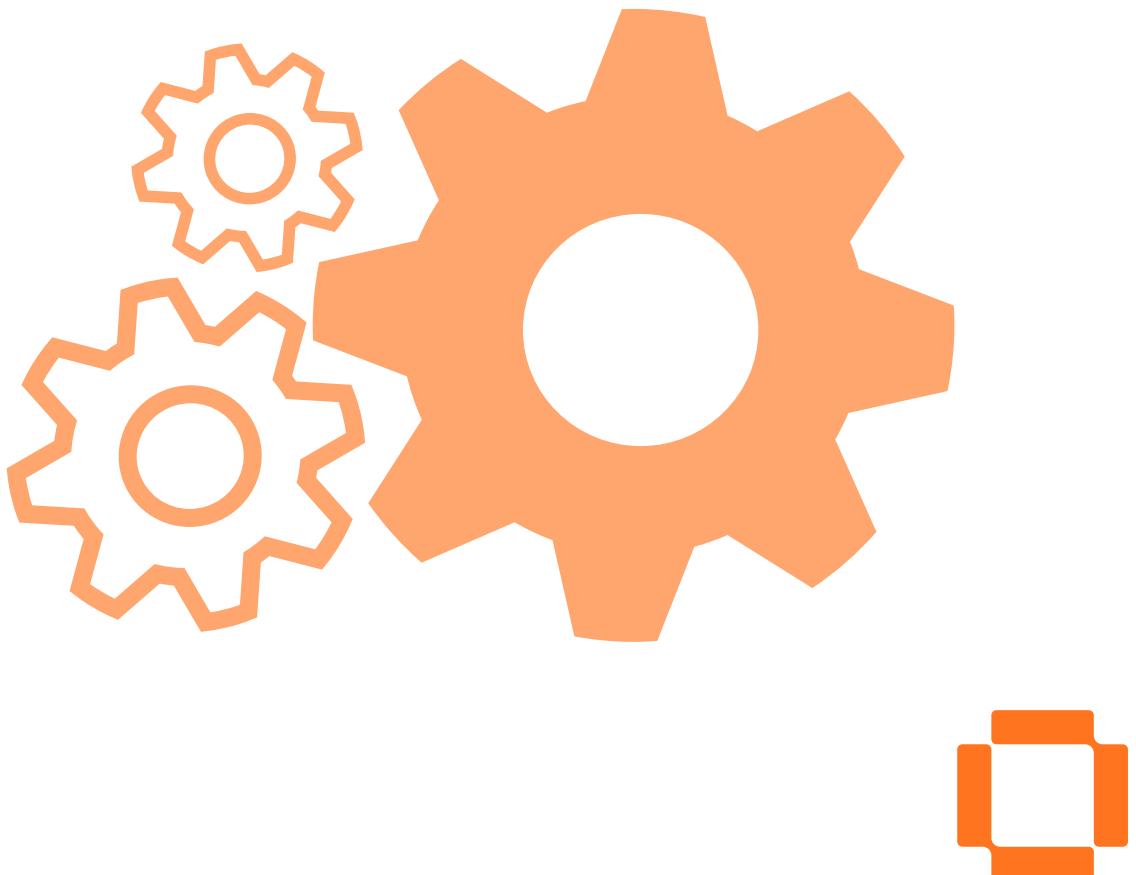




diplômés d'être accompagnés pour trouver un premier emploi. Tous les mois, ils sont « mentorés » par un bénévole, retraité ou en activité, qui les conseille sur les démarches à entreprendre, les aide à développer leur réseau professionnel, à reprendre confiance en eux... L'expérience du bénévole, qui souvent exerce ou a exercé dans le domaine des ressources humaines, est mise ici à pleine contribution pour la réussite du jeune diplômé.

De la même manière, les cadres retraités de l'association [EGEE](#) interviennent dans les lycées pour éduquer les jeunes au monde de l'entreprise et du travail (préparation de CV, de lettre de motivation, d'entretien, etc.). L'association [KUNACT](#) aide quant à elle les jeunes résidant en quartier prioritaire à monter leur entreprise, grâce au bénévolat de compétences de chefs d'entreprise (majoritairement à la retraite).

Dans le cadre de l'action de l'association [Passerelles et Compétences](#), des actifs réalisent du bénévolat de compétences. Ainsi, l'intergénérationnel se retrouve dans la composition des bénévoles, mais aussi dans la diversité des missions associatives qui leur sont proposées (mentorat, animation périscolaire...).



La commune intergénérationnelle

D'après Carole Gadet[23], l'objectif d'une commune intergénérationnelle doit être de favoriser l'interaction, la collaboration, le soutien mutuel entre les différentes générations, à travers par exemple des programmes d'échanges de compétences, des activités récréatives ou éducatives communes, du mentorat, des logements intergénérationnels, etc. La finalité est de tendre vers un vieillissement actif et une transmission des valeurs et savoirs. Pour arriver à ce résultat, il peut être décidé d'opérer des aménagements spécifiques (ex : espaces de rencontre communs, jardins partagés) ou d'organiser régulièrement des événements ou des activités intergénérationnelles.

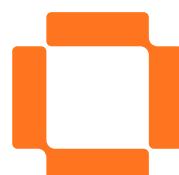
Pour les chercheuses Laure Blein et Nancy Guberman, les seniors représentent jusqu'à présent des « impensés urbains »[24]. En réalité, les espaces urbains sont conçus pour un citadin type : le jeune adulte qui travaille, produit et consomme dans la ville. En somme, la vie urbaine est associée à la jeunesse ; les seniors sont alors logiquement repoussés en dehors des centres urbains vers les résidences seniors. Pour répondre à cette conséquence d'isolement social des seniors, l'enjeu est donc « d'éviter l'homogénéité générationnelle et de contrer la ghettoïsation de la vieillesse ».

Le [Réseau Francophone des Villes Amies des Ainés](#) agit sur cette problématique, avec l'objectif de « promouvoir des environnements inclusifs et adaptés aux besoins des personnes âgées ». Pour mettre en lumière les défis du vieillissement, et honorer les territoires qui tentent d'y répondre, l'association a mis en place le [label « AMI DES AÎNÉS »](#). Celui-ci permet de financer et de valoriser « les dynamiques locales innovantes, tout en apportant un cadre méthodologique solide pour accompagner les territoires dans l'élaboration de politiques publiques inclusives, transversales et

durables ». Jusqu'à présent, 102 territoires ont été labellisés, parmi lesquels sur le territoire de la MEL les communes de Lille, Templemars, Villeneuve-d'Ascq (labels or) et Neuville-en-Ferrain (label bronze). Si les objectifs de l'association et son label sont louables, on peut pour autant regretter que la dimension intergénérationnelle ne soit pas érigée comme une priorité dans son cadre d'action.

[23] L'intergénérationnel, une chance pour l'avenir !, Carole GADET, 2023.

[24] L. Blein, N. Guberman, « Vieillir au centre de la ville plutôt que dans ses marges », Diversité urbaine, vol. 11, automne 2011.





Nos recommandations

Toutes les auditions menées par le groupe de travail ont permis de mieux appréhender les problématiques que traverse le territoire de la MEL sur la question du lien entre les générations. Ce travail a été utile pour prendre connaissance des différentes initiatives, portées par une pluralité d'acteurs, tous sensibles à ce sujet. Pour amplifier leur efficacité, le groupe de travail a souhaité lister ci-dessous toute une série de propositions, en grande partie inspirées des difficultés qui ont été remontées par les acteurs au cours des auditions. Le sujet de l'intergénérationnel étant transversal et partagé, ces propositions ne sont pas destinées exclusivement aux élus de la MEL, mais aussi à l'ensemble des décisionnaires, parfois cités ici, qui pourraient intervenir à d'autres échelons territoriaux :

Renforcer l'intergénérationnel dans les organes de représentation et de participation

- Créer à la MEL une délégation intergénérationnelle (à associer par exemple avec la politique Jeunesse), avec une approche généraliste afin d'agir vis-à-vis des autres pôles de compétences, pour encourager le portage transversal des actions (santé, logement, mobilité, insertion, culture, politique de la ville...) et ne pas fragiliser le soutien apporté aux associations ;
- Rédiger une charte métropolitaine pour la cohésion intergénérationnelle (en partenariat avec les communes, les associations, les bailleurs sociaux, le Conseil de Développement...) et organiser des visites inspirantes pour sensibiliser les élus à cet enjeu ;
- Animer dans les communes qui n'en disposent pas des conseils consultatifs des seniors comme les conseils municipaux des jeunes, et les faire travailler ensemble sur certaines questions.



Promouvoir massivement les différentes modalités de cohabitation intergénérationnelle

- Mettre en œuvre des conventions de partenariat avec le CROUS, les bailleurs sociaux et les différentes structures d'accompagnement qui pourraient identifier des hébergeurs pour de la cohabitation intergénérationnelle solidaire (CIS) - par exemple les CLICs (centres locaux d'information et de coordination) ;
- Consolider le soutien aux associations de la CIS (par exemple Générations & Cultures et Ensemble2générations) et étudier l'idée d'une centralisation des offres et demandes des colocations intergénérationnelles - voire d'une création d'une agence de location ad hoc ;
- Renforcer la communication autour de la CIS, notamment en mettant davantage en lumière les ambassadeurs (jeunes et seniors) déjà actifs, afin de souligner les avantages réciproques ;
- Encourager l'adaptation des logements destinés à accueillir de la CIS : en créant un dispositif de financement inspiré d'OCTAVE, le programme de la MEL qui finance déjà l'adaptation des logements, ou en octroyant des subventions spécifiques au niveau des communes ou de la MEL ;
- Approfondir la démarche amorcée par le Plan Local de l'Habitat en y inscrivant des objectifs plus ambitieux et une volonté affichée de mixité intergénérationnelle et sociale dans les programmes de résidence autonomie et Ephad, de manière à inciter les promoteurs à intégrer cette ouverture sur l'extérieur.



Réaffirmer la solidarité intergénérationnelle comme fondement d'un territoire qui répond aux besoins de tous



- Prévoir des dispositifs mobiles pour aller vers les personnes isolées : un bus qui tourne dans les quartiers/villes pour favoriser la rencontre (exemple de la Baraque à Frat des Petits Frères des Pauvres) ; un café itinérant ou autre dans les quartiers (exemple des camions bleus France Services en partenariat avec la MEL) ;
- Promouvoir la Bourse Jeune Adulte Volontaire du Département du Nord auprès des communes de la MEL, et plus précisément pour une mise en œuvre dans les associations et les structures accueillant des seniors isolés.

Mettre en lumière les actions intergénérationnelles et inciter à la démultiplication des initiatives



- Relayer les différentes actions favorisant l'intergénérationnel par le service communication de la MEL (via par exemple un atlas) ; valoriser les initiatives locales par des prix, expositions, publications, lancement d'AMI (appel à manifestation d'intérêt) ... ;
- Mettre en place un observatoire métropolitain de l'intergénérationnel (en partenariat avec l'ADULM) et organiser un forum de l'intergénérationnel, devant notamment servir de publicité aux associations en manque de bénévoles.



Hybrider les lieux de vie en encourageant l'implantation de structures éducatives ou culturelles dans les résidences seniors ou Ehpad



- Mettre en réseau les communes, bailleurs sociaux et associations, et inciter à partager les bonnes pratiques et les bienfaits des projets ;
- Lancer un appel à projets par la MEL pour créer et animer des lieux intergénérationnels (crèches, écoles, tiers-lieux, cafés intergénérationnels, résidences partagées...).



Favoriser le partage et l'échange de compétences entre les générations



- Impulser une plateforme sécurisée de mise en relation, pour des services/compétences recherchées ;
- Ouvrir les lieux d'apprentissage (écoles, universités...) aux seniors volontaires et capables d'animer des ateliers (bricolage, cuisine...) ;



- Consolider et diversifier le soutien de la MEL aux différents projets de mentorat – par exemple, en soutenant aussi les actions de mentorat inversé (quand les jeunes apprennent aux ainés) ;
- Soutenir les formes de compagnonnage et de partage de mémoire, à travers des résidences artistiques pour le recueil de récits de vie, et la valorisation publique de ces récits (expos, podcasts, BD, courts-métrages...).



Favoriser le rapprochement des générations pour faire ensemble



- Assurer la création et le financement des espaces communs dans tous les programmes collectifs (salle commune, jardins partagés...) ;



- Veiller à ce que l'aménagement urbain soit accueillant pour tous (bancs, signalétique, chemins sécurisés, éclairage...) ;



- Ouvrir les lieux de restauration collective aux seniors isolés – par exemple les cantines scolaires ou les restaurants inter-entreprises – et valoriser les tiers-lieux existants en les rendant attractifs auprès de toutes les générations ;



- Inciter les organisateurs, les communes et les associations à inclure un volet intergénérationnel dans la programmation culturelle déjà existante de la MEL (Nuit des bibliothèques, Nuit des musées, les Belles Sorties...) ;



- Organiser chaque année un grand événement festif intergénérationnel – par exemple, des « olympiades intergénérationnelles » entre les communes : un événement culturel, ludique, et accessible à tous, avec des animations mêlant musique, jeux, ateliers numériques, cuisine, sport, etc.

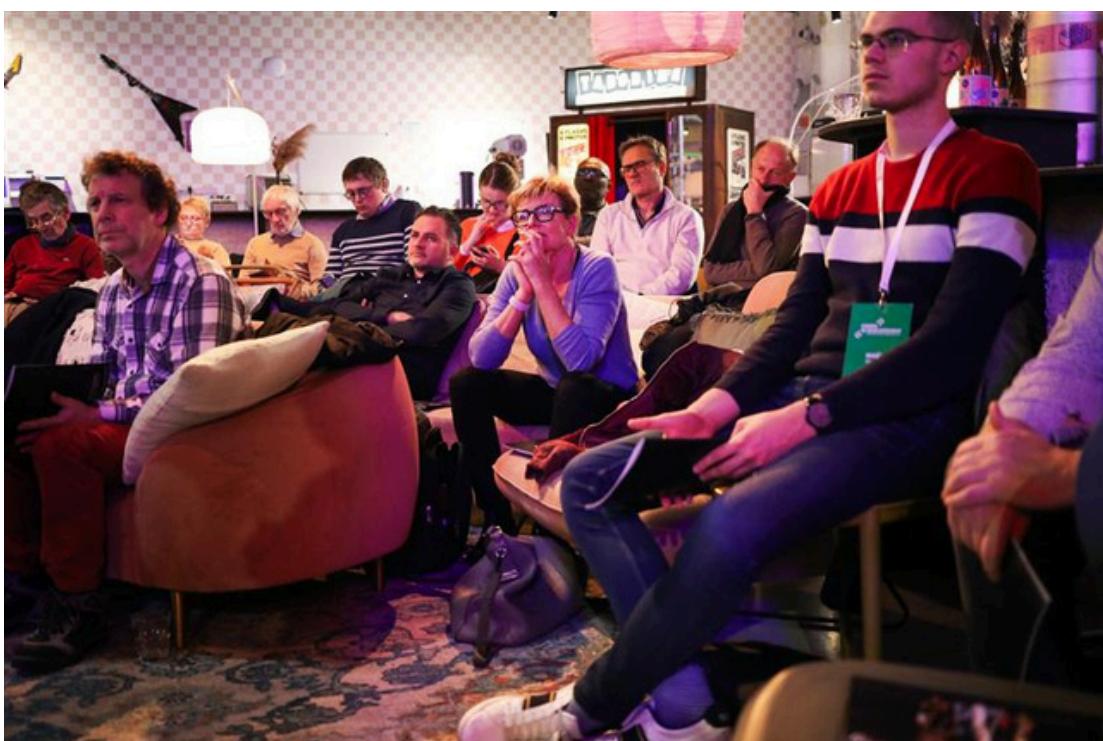


Conclusion

En s'autosaisissant du sujet de l'intergénérationnel, le Conseil de Développement souhaite encourager une meilleure intégration de cette dimension dans les politiques publiques métropolitaines.

Malgré la complexité d'un thème transversal impliquant de nombreux acteurs, les travaux menés ont permis de mettre en lumière un certain nombre d'enjeux clés ; notamment le manque de bénévoles au sein des associations, partenaires essentiels du territoire.

Le groupe de travail se montrera attentif au suivi de ses recommandations et se tient prêt à approfondir certains aspects avec la MEL. Dans la continuité de ces constats, la question de l'engagement bénévole fera l'objet d'un nouveau groupe de travail en autosaisine à partir du 11 décembre 2025.



Retour sur les échanges en plénière

Lors de la restitution de ce travail en séance plénière, plusieurs interventions ont mis en lumière un angle encore trop peu reconnu dans les politiques intergénérationnelles : le rôle clé de la "génération pivot", celle des 40-60 ans qui, chaque jour, assure le lien entre les plus jeunes et les plus âgés. Aidants familiaux, professionnels du soin, bénévoles ou citoyens engagés, ils sont les piliers souvent invisibles des solidarités du quotidien. Pour qu'elle soit enfin reconnue à sa juste valeur, il est indispensable d'intégrer pleinement cette génération dans les politiques intergénérationnelles : en soutenant leur engagement, en leur proposant des formations adaptées, des espaces de reconnaissance publique, des labels ou journées de valorisation. Bref, en les plaçant là où ils sont déjà : au cœur du lien social.

Dans le prolongement de ces échanges, un autre sujet a fait réagir la salle : la faible mobilisation des communes autour de la Bourse Jeune Adulte Volontaire. Ce dispositif du Département du Nord - qui permet à des jeunes de s'engager auprès des aînés durant 50 heures, contre une bourse de 500 euros - n'a, à ce jour, été déployé que par une seule commune de la MEL. Pourquoi ce décalage entre l'ambition du dispositif et son appropriation locale ? Plusieurs propositions concrètes ont émergé : l'élaboration d'une charte d'engagement intergénérationnel, portée conjointement par la MEL, le Département du Nord et les communes volontaires ; la création d'un kit pratique "clé en main" pour aider les collectivités à mettre en place ce dispositif (avec fiches actions, supports de communication, témoignages inspirants...) ; et enfin, l'idée d'organiser un temps fort annuel, pour mobiliser élus et techniciens, valoriser les initiatives et donner une vraie visibilité à l'engagement des jeunes dans la solidarité intergénérationnelle.



ANNEXES

Les membres du groupe de travail

Béatrice AUXENT (présidente), Nathalie BAUDEL (animatrice), Émeraude BENSAHNOUN (animatrice), Véronique LEROUX (animatrice), Jean-Camille CHASTANG, Messaoud CHAYANI, François-Régis CYPRIANI, Édith RICHARD, Philippe DUMORTIER, Claudine DUPONT, Thierry LEFEBVRE, Jean-Pierre VANDENBROUCKE, Marcel VANWORMHOUDT, Patrick CHAVERON, Didier SARELS, Philippe PROMELLE, François SAUVESTRE, Mary SCHEUREN, Ondine CHAURIN, Éric POULET, Samuel REGENT, Claire DESOEUVRES, Dominique BUYSSE, Philippe RIGAUD, Judith GASTON, Pierre DESQUIENS, Éric POULET, Yves PARENT, Mélodie BERNAL.

Les personnes auditionnées

- Mmes Lara ABI SALEH et Cathy MARLIER (Générations & Cultures) ;
- Mme Maïté BARTOS (Rigolo Comme La Vie) ;
- MM. Philippe BEYER et Pierre MASUREL (Passerelles et Compétences) ;
- MM. Vincent BLANCHARD et Jean-Pierre LARTIGE (Silver Geek) ;
- Mme Diane CHARLEMAGNE (Ce Qui Compte Vraiment) ;
- Mme Anne DASSONVILLE (Habitat Participatif en Nord) ;
- M. Grégory DELAHAYE (Direction Habitat de la MEL) ;
- Mme Valentine DELAIRE et M. Sébastien LANGEVIN (Petits Frères des Pauvres) ;
- Mme Christèle GOSET (Département du Nord) ;
- M. Xavier HARTER (Unis-Cité Lille) ;
- M. Raphaël JUIN (3F Notre Logis) ;
- MM. Jean-Baptiste MEAUX et Olivier PIEDOUX (Monalisa) ;
- M. Jean-François TROCHON (Béguinage & Compagnie) ;
- M. Régis VERLEY (ToitMoiNous) ;
- Mme Margot WACHALA (Réseau Alliances).



Ressources mobilisées

Livres :

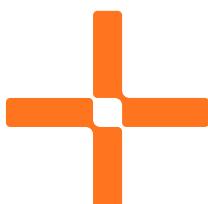
- Bien vieillir - 50 solutions pour les territoires, Yann LASNIER et Boris VENON, 2024.
- L'intergénérationnel, une chance pour l'avenir !, Carole GADET, 2023.

Enquêtes :

- Impact des ateliers culturels et intergénérationnels sur la santé des aînés et le coût de la prise en charge de leur dépendance, Tous en Tandem & SCOR, Livre blanc 2021.
- [Les seniors au sein de la Métropole européenne de Lille en 2030 : des enjeux importants en termes de logements](#), Insee Analyses Hauts-de-France n°59, septembre 2017.
- Synthèse de l'évaluation d'impact du service civique Solidarité Seniors - 2023-2024, AND-SC2S (Association nationale pour le déploiement du Service Civique Solidarité Seniors).
- « Vieillir au centre de la ville plutôt que dans ses marges », L. BLEIN et N. GUBERMAN, Diversité urbaine, vol. 11, automne 2011.

Articles de presse :

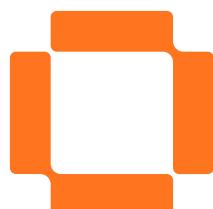
- « [38 millions de ménages, 30 millions de ménages à loger : pourquoi ça bloque ?](#) », article du Cercle des économistes, avril 2024.
- « [750.000 personnes âgées en situation de « mort sociale »](#) », article de Localtis, octobre 2025.
- « [A quoi va ressembler le projet de logements pour aînés au Breucq](#) », article de La Voix du Nord, 30 avril 2025.
- « [Génération Bêta : X, Y, Z, Alpha, mais qui décide de quand démarre une nouvelle génération ?](#) », article de La Voix du Nord, 7 janvier 2025.
- « [Jeunes au travail, le malentendu des générations](#) », article du Monde, 18 septembre 2024.
- [Journée européenne de la Solidarité Intergénérationnelle](#), article de Capregis, avril 2024.



- « [La ferme Phalempin fidèle aux volontés de « tante Germaine »](#), article de La Voix du Nord, 27 juin 2025.
- « [L'EHPAD va devenir une résidence services intergénérationnelle](#) », article de La Voix du Nord, 30 janvier 2025.
- « [Le nouveau Relais petite enfance aménagé dans le béguinage](#) », article de La Voix du Nord, 18 juin 2025.
- « [« Pas qu'un simple jeu » : la start-up Inter'lude lance son jeu de société, Raconte-moi](#) », article de La Voix du Nord, 5 juin 2025.
- « [Pas tous les jours facile de faire équipe avec quatre générations !](#) », article des Echos, 20 octobre 2025.
- « [Quand les baby-boomers auront 85 ans : projections pour une offre d'habitat adapté à l'horizon 2030-2050](#) », article du think tank Matières Grises, février 2023.
- « [Toujours des seniors et bientôt des familles à La Marlière](#) », article de La Voix du Nord, 10 juillet 2025.
- « [Un quart des ménages vivent dans un logement largement sous-occupé, établit l'Insee](#) », article de Localtis, 9 juillet 2025.

Travaux du Conseil de Développement :

- « Soyons ambitieux pour les jeunes de la MEL », contribution du Conseil de Développement de la MEL, mars 2024.





Conseil de développement
Métropole Européenne de Lille
2 Boulevard des cités unies
59 000 Lille

www.conseildeveloppement.lillemetropole.fr